

Réformes et croissance économique : Quel rôle pour les institutions ?

MEHIDI Kahina^{1*}

OUKACI Kamal*

Résumé

Cette contribution a pour objet d'évaluer l'impact des réformes engagées sur la croissance ainsi que le rôle joué par les institutions dans ce processus de réformes. A cet effet, nous utilisons l'approche du test de cointégration développé par Pesaran et al (2001) appliquée aux modèles Auto Regressive Distributive Lags (ARDL). Les résultats de l'étude montrent que les réformes engagées depuis la fin des années 80 ont un impact négatif sur la croissance économique en Algérie. En outre, l'échec de ces réformes renvient, selon les résultats obtenus, à la mauvaise qualité du cadre institutionnel.

Mots clés : Institutions, réformes, économie algérienne, modèle ARDL.

Introduction

Les nombreux travaux, consacrés à l'étude et à l'analyse de la période de transition économique en Algérie (TALAHITE, 2010, Ben Abdallah), évoquent souvent le caractère interminable de ce processus. Ce dernier a été entamé suite au contre choc pétrolier de 1986. Les réformes engagées ont concerné en premier lieu, l'autonomie des entreprises avec la loi 88-01. Elles se sont accélérées au début des années 90 suite à la signature d'un programme d'ajustement structurel avec le FMI. Cet accord prévoyait la libéralisation du commerce extérieur, la privatisation des entreprises publiques, la libéralisation des prix et des taux d'intérêts...etc.

Néanmoins, toutes les réformes n'ont pas permis un changement du fonctionnement de l'économie nationale qui demeure fortement dépendante des hydrocarbures et de ce fait accentué sa vulnérabilité face aux chocs des prix du pétrole.

L'échec de ces réformes a fait l'objet de plusieurs analyses. Toutefois, la dimension institutionnelle est reléguée au second rang dans l'explication de cet échec.

L'objet de ce travail est d'analyser le rôle des institutions dans le processus des réformes économiques engagées en Algérie depuis les années 90. Autrement dit, l'échec des réformes est-il tributaire des institutions mises en place depuis cette époque.

L'exposé de notre recherche est scindé en trois sections : Dans la première section, nous proposons de présenter l'approche théorique permettant d'évaluer la période de transition et

*Doctorante à l'Université Abderrahmane Mira de Béjaia

* Professeur à la Faculté des Sciences Economiques, des Sciences de Gestion et des Sciences Commerciales. Université A. Mira de Bejaia. E. mail : oukacikamal@yahoo.fr

des réformes, ainsi que les travaux réalisés pour démontré l'importance de la qualité institutionnelle dans un tel processus. La deuxième section sera consacrée à la présentation des principales réformes engagées en Algérie depuis la fin des années 80. L'estimation du modèle ainsi que l'analyse de ses résultats feront l'objet de la dernière section.

I- Revue de littérature

Depuis l'effondrement du bloc socialiste en 1989, la littérature traitant de la transition et des réformes s'est enrichie davantage. En effet, même si ce phénomène est apparu pour la première fois en Amérique latine, c'est en Europe centrale et orientale qu'il a pris plus d'ampleur. La transition est définie comme l'abandon de l'ancien socle institutionnel et l'instauration d'un nouveau par le biais des réformes. Domanski et Rychard, (1997)² soutiennent l'idée selon laquelle, la transformation d'un système socio-économique est un processus global, lent et complexe, même si celui-ci passe par des périodes d'accélération. L'objectif de la transition est l'instauration de l'économie de marché, mais, cet objectif n'est pas une fin en soi. D'ailleurs J. Stiglitz, (1999) souligne que l'établissement d'une économie de marché n'est pas aussi important que « *l'amélioration du niveau de vie et l'établissement des bases d'un développement durable, équitable et démocratique* ». Ce qui tend à rendre la transition un processus infini. Aussi, la trajectoire de transformation dépendait en partie de l'héritage institutionnel (Stark (1995)³, de ce fait, la transition est également définie comme un processus de « modernisation » (Cholaj, 1998), ce qui correspondrait à un rattrapage des économies développées, tant sur le plan institutionnel que structurel. Aussi cette transformation doit être accompagnée d'un changement structurel adéquat aux mutations institutionnelles (Boyer, 1994). Il s'agit là, des structures productives, dont la modernisation implique aussi la mise en place de nouvelles technologies « *Les institutions déterminent les règles de fonctionnement de l'économie, ainsi elles doivent encadrer le marché* »⁴, elles doivent être cohérentes et complémentaires, c'est-à-dire « *une compatibilité mutuelle d'institutions, qui considérées indépendamment, n'auraient pas de viabilité* »⁵.

L'échec du Consensus de Washington a permis l'émergence de la nouvelle économie institutionnelle (North, 1981). La théorie institutionnelle analyse le développement comme un processus historique de transformation institutionnelle. Elle stipule que les facteurs de croissance issus de la théorie néoclassique (accumulation du capital financier, humains et travail, progrès technologique) sont plutôt des indices que des facteurs de croissance.

Nombreux sont les auteurs qui avancent l'argument de la qualité des institutions pour expliquer les divergences dans le niveau de développement. North (1981), Rosenberg et

² H. Domanski et A.Rychard (1997), « *Les éléments du nouvel ordre* », Warszawa, IFIS PAN,

³ D. Stark, (1995), « *Not by design: the myth of designer capitalism in Eastern Europe* », in Hausner J., B. Jessop, K. Nielsen (dir), strategic choice and path-dependency in post-socialism. Institutional dynamics in the transformation process, Aldershot, Edward Elgar

⁴ B. Boyer (1994), « *Quelles réformes à l'est ? Une approche régulationniste* », problèmes économiques, N°2374, 1-8

⁵ Idem

Birdzell (1986) affirment que l'amélioration des performances économiques s'accompagne de meilleures institutions. Cette hypothèse a été approuvée par les travaux empiriques de Clague *et al.* (1996), qui concluent que, le temps concourt au renforcement des institutions d'un pays, partant du constat que ces dernières s'améliorent avec l'ancienneté de l'indépendance du pays⁶. La mauvaise qualité des institutions est considérée comme la cause principale du sous développement de certaines régions à l'instar de l'Afrique (Acemoglu et al, 2001). « *l'Afrique est plus pauvre que le reste du monde, non pas à cause de facteurs purement géographiques ou culturels, mais à cause de mauvaises institutions* »⁷. Dans le même registre, Hall et Jones (1999) soutiennent l'idée selon laquelle, les différences constatées au niveau du revenu et du développement entre pays, s'explique en grande partie par la qualité des institutions et les politiques gouvernementales plutôt que par l'importance du capital et du niveau d'éducation⁸.

Ainsi, la qualité des institutions contribue largement à améliorer les performances économiques de long terme à travers la réduction des coûts de transaction, la limitation des risques et des rigidités qui altèrent le bon fonctionnement des marchés (Chtourou, 2004)⁹. Aussi, le respect des droits de propriétés, l'importance de la démocratie et la bonne gouvernance sont considérés comme les composants clés de la qualité des institutions et conditionnent la réussite de tout processus de réformes ou de transition vers l'économie du marché (Barro, 1996 ; Clague *et al.*, 1996 ; Rodrik *et al.*, 2004).

Sur le plan empirique, la qualité des institutions, comme élément décisif de la croissance et du développement, a fait l'objet de plusieurs études. Ces dernières utilisent généralement une régression de variable telle le PIB/tête, revenu/tête ou encore le taux de croissance sur plusieurs indicateurs institutionnel (ex : instabilité politique, corruption, liberté civile...). Plusieurs auteurs, tels Kormendi et Meguire (1985), Scully (1988), Grier et Tullock (1989), Barro (1996) et Helliwell (1994) et Isham, Kaufman et Pritchett (1997), concluent tous l'existence d'une corrélation positive entre l'indicateur des libertés civiles comme mesure du cadre institutionnel, et la croissance économique pour la plupart des pays de leur échantillon. Selon Acemoglu, Johnson et Robinson (2004), la garantie des droits de propriété est à l'origine de l'écart de croissance entre pays riches et pauvres, d'autant plus qu'elle accélère la croissance (Rodrik et al, 2002). Kaufmann et al (2004) utilisent l'indicateur des règles et des lois pour démontrer les impacts positifs de la bonne gouvernance sur la croissance. Une forte corrélation positive entre cet indicateur et le niveau du revenu a été constatée.

⁶ C. Clague, P. Keefer, S. Knack and M. Olson, (1996). « *Property and contract Rights under Democracy and Dictatorship.* » The Journal of Economic Growth 1:2, 243-276 (June).

⁷ D. Acemoglu, S. Johnson et J.A. Robinson, (2001), « *The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation* », American Economic Review, 91(5), p 1372

⁸ R. E. Hall et C. I. Jones, (1999), « *Why Do Some Countries Produce So Much More Output per Worker than Others?* », The Quarterly Journal of Economics, Vol 114, N° 1, pp. 83-11

⁹ N. Chtourou, (2004), « *Inefficiency institutionnelle et performance sociale.* ». Dans Restauration du rôle de l'Etat dans le développement économique, Ouvrage Collectif, Editions PUBLISUD, Paris.

En somme, tous les résultats des travaux théoriques et empiriques débouchent sur une forte influence de la qualité des institutions sur le niveau des revenus et des performances économiques.

II- Les réformes économiques en Algérie

Vers la fin des années 80, l'Algérie a mis en place un vaste programme de réformes économiques et politiques dans une situation sociale et politique défavorable. Ces réformes étaient d'une grande ampleur égalisant celles qui ont été engagées dans les PECO après l'effondrement du bloc socialiste, « *le processus de réformes par étapes a été accéléré à partir de 1986 pour prendre en 1988 l'option claire de faire jouer au marché un rôle plus important dans l'allocation des ressources...* » (Andreff, 2009)¹⁰.

a- L'économie algérienne à la veille des réformes

La stratégie de développement en Algérie était basée sur l'implication des pouvoirs publics dans le processus de modernisation du pays. En effet, ce processus était basé sur le modèle des industries industrialisantes en orientant les investissements vers la production des biens de consommation intermédiaires et des biens d'équipement dans le but de mettre en place un tissu industriel. Cette stratégie a donné des résultats appréciables durant la période 1967-1984 avec un taux de croissance moyen qui dépasse les 7 %¹¹ par an. Cette forte croissance n'a pas été bénéfique pour l'économie nationale du moment qu'elle n'a pas permis un transfert technologique en faveur de l'industrie. Cet échec est dû essentiellement aux procédures adoptées en matière d'investissement « clés en main, produits en main » qui ne favorisent pas un transfert technologique et qui reste l'une des lacunes du développement économique algérien. Une autre faiblesse de ce processus de développement réside dans la dépendance du système productif des importations, aussi biens en intrants qu'en biens d'équipement et financés en grande partie par la dette extérieure.

Ainsi, l'endettement extérieur est passé de moins de 2 milliard de dollars en 70 à plus de 17 milliard de dollars en 88. Cette situation a engendré une fragilité et une vulnérabilité élevée face aux chocs extérieurs, notamment les prix du pétrole. En effet suite à l'effondrement de ces derniers en 1986, l'économie algérienne est entrée dans une crise sans précédent qui s'est accentuée par la baisse des cours du dollar. Ceci a freiné d'une manière brutale l'approvisionnement de la machine productive en matières premières d'où un recours encore accru à l'endettement extérieur et qui aura par la suite des répercussions néfastes sur l'économie nationale. Cette nouvelle situation a contraint les pouvoirs publics à engager des réformes économiques qui concernent essentiellement les modes d'organisation, de gestion et des processus décisionnels.

¹⁰ W. Andreff (2009), « *Réformes, libéralisation, privatisation en Algérie : point de vue d'un outsider en 1988-1994* », in Confluences Méditerranée, automne.

¹¹ Banque Mondiale, 2013

b- La transition à l'économie de marché

Les premières mesures de la réforme mises en œuvre dès janvier 1988, concernaient particulièrement l'agriculture et les entreprises publiques. La loi sur l'autonomie de l'entreprises (88.01), portant sur la création des fonds de participation chargés de gérer le capital des entreprises publiques transformées en titres de participation. En outre, la liquidation de plusieurs entreprises publiques locales et la promulgation de la loi sur la monnaie et le crédit de 1990 favorisant la mise en place d'un nouveau cadre juridique et réglementaire pour le secteur financier. Les pouvoirs politiques ont tenté, également, un ajustement, d'une part, par la révision du taux de change et la politique du crédit et d'autre part, par la réduction des dépenses publiques¹². Ce programme n'avait pas pour vocation le démantèlement du secteur public, mais plutôt son assainissement pour améliorer la performance et la compétitivité des entreprises étatiques. Le gouvernement voulait réaliser les ajustements nécessaires indépendamment des négociations financières avec les institutions financières internationales et sans recours au rééchelonnement de la dette extérieure, ce qui est considéré à l'époque comme l'abandon de la souveraineté nationale¹³.

La persistance de la baisse des cours du pétrole, a contraint l'Algérie à adopter de nouvelles réformes. Sur le plan financier, elles comprennent l'indépendance de la BC, un contrôle quantitatif du crédit associé à une augmentation des taux d'intérêt et une dévaluation du dinar. Sur le plan commercial, les réformes comprennent une ouverture commerciale, une libéralisation plus étendue des prix des biens et services accompagnée d'un contrôle des salaires, ainsi qu'une rationalisation du système fiscale et douanier (avec l'assistance de la BM).

Les réformes entreprises ont buté sur le problème de l'endettement extérieur qui pesait lourdement sur l'économie nationale, cependant, à part les dévaluations qu'a subi la monnaie nationale et la libéralisation des prix étendue à pas mal de produits, la plus part d'entre elles restent théoriques sans effet et sans efficacité. En effet, arrivée à une situation de cessation de paiement, les pouvoirs publics, sollicite le FMI pour le rééchelonnement de la dette. Ainsi, l'Algérie a conclu un PAS en 1994 dont l'objectif est la stabilisation de l'économie.

Les mesures adoptées concernaient la suppression du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, la dévaluation du dinar (50% en Avril 94) ainsi que sa convertibilité commerciale, la privatisation des entreprises publiques et la réduction des dépenses budgétaires.

¹²Ces réductions concernent les importations, des dépenses de l'investissement public et des protections sociales ainsi que la compression du recrutement des fonctionnaires.

¹³Fatiha Talahite (2010), « *Réformes et transformations économiques en Algérie* », Economies and finances. Université Paris-Nord - Paris XIII,

Ces mesures préconisées par les institutions de Breton Woods ont, certes, permis de rétablir les équilibres macroéconomiques (déficit budgétaire, inflation), mais l'économie algérienne demeure vulnérable aux chocs externes. En effet, la nouvelle baisse des prix du pétrole enregistrée en 1998 a eu des impacts négatifs sur la balance des paiements (1,7 milliard de dollar en 1998 et de 2,4 milliard de dollar l'année d'après), ainsi que les réserves de change qui passent de 8 milliard de dollar fin 97 à 4,4 milliard de dollar fin 99.

A partir des années 2000, le gouvernement algérien privilégie l'investissement dans les infrastructures à travers les plans de relance économique de type keynésien. Trois plans de relance ont été engagés : programme triennal (2001/2003) et deux plans quinquennaux (2005/2010, 2010/2014). Tout de même, le processus de réformes a été repris dès l'année 2000, en effet, le 26 novembre 2000 naissait le comité de la réforme des structures et des missions de l'Etat ayant pour objectif de « *procéder à l'étude et à l'évaluation de tous les aspects relatifs aux fondements, à l'organisation et au fonctionnement de l'Etat et de proposer (...) les éléments d'une réforme d'ensemble de l'Etat* », vers un Etat moderne et un Etat de droit¹⁴.

Les principales réformes concernent d'une part, le secteur financier avec la promulgation de l'ordonnance sur la monnaie et le crédit de 2001 et 2003 amendant ainsi la LMC de 1990. Et d'autre part, le commerce extérieur, avec la ratification, en 2002, d'un accord d'association avec l'Union Européenne (UE), l'adhésion en 2009 à la Zone Arabe de Libre Echange et l'engagement des négociations en vue d'une adhésion à l'OMC. L'adhésion à ces différents accords ouvrira, certes, des perspectives pour l'économie nationale, néanmoins, elle est porteuse de risques imminents en exposant les entreprises algériennes à une concurrence rude.

III- Analyse économétrique : méthodologie et résultats

a- Description des données

Dans cette section, nous allons tenter d'évaluer l'impact des réformes engagées sur la croissance ainsi que le rôle joué par les institutions dans ce processus de réforme.

Les variables choisies sont : le PIB par habitant comme mesure de la croissance, le taux d'ouverture commerciale (OUC) mesuré par la somme des importations et des exportations rapportée au PIB, la formation brute du capital fixe (FBCF), les réformes et la qualité institutionnelle.

Les données utilisées couvrent la période 1970-2012, elles sont tirées de la base de la Banque Mondiale excepté les données concernant la qualité institutionnelle. Cette dernière variable s'agit d'un indicateur composite obtenu par la synthétisation des trois variables suivantes : Poids du gouvernement, structure légale et sécurité des droits de propriété et réglementation du crédit, du travail et des affaires. Ces variables varient de 0 à 10. (La valeur 0 indique que la qualité des institutions est très mauvaise et la valeur 10 indique que les institutions sont de très bonne qualité). Elles proviennent de la base de Economic

¹⁴ D. Hadjadj, (2001), « *Mirages des réformes économiques en Algérie* », Le Monde Diplomatique (mars).

Freedom of the World (2013). Concernant les réformes, il s'agit d'une variable dummy qui prend la valeur 1 pour la période des réformes et la valeur 0 pour les autres périodes.

b- Méthodologie

Le modèle à estimer est :

$$\text{PIBH} = \alpha + \beta_1 * \text{INST} + \beta_2 * \text{REF} + \beta_3 * \text{OUV} + \beta_4 * \text{FBCF} + \varepsilon \dots \dots (1)$$

Pour examiner la relation de long terme entre le PIB par habitant, les réformes, et les institutions, nous retenons l'approche du test de cointégration développée par Pesaran et al (2001) appliquée aux modèles Auto Regressive Distributive Lags (ARDL)¹⁵. Ce test dispose de plusieurs avantages. Il est mieux adapté pour tester l'existence des relations de long terme dans les échantillons de petite taille, il distingue la variable dépendante des variables explicatives et il ne nécessite pas que les variables du modèle soient intégrées du même ordre ou intégrées d'ordre fractionnaire. Cependant Ouattara (2004) montre que le test ne peut plus être validé, s'il existe dans le modèle une variable intégrée d'ordre 2.

Le modèle ARDL pour l'équation (1) s'écrit :

$$\Delta \text{PIBH}_t = \alpha_0 + \sum_{i=1}^{p_1} \beta_i \Delta \text{PIBH}_{t-i} + \sum_{i=0}^{p_2} \gamma_i \Delta \text{REF}_{t-i} + \sum_{i=0}^{p_3} \delta_i \Delta \text{OUV}_{t-i} + \sum_{i=0}^{p_4} \lambda_i \Delta \text{INST}_{t-i} + \sum_{i=0}^{p_5} \sigma_i \Delta \text{FBCF}_{t-i} + \pi_1 \text{PIBH}_{t-1} + \pi_2 \text{REF}_{t-1} + \pi_3 \text{OUV}_{t-1} + \pi_4 \text{INST}_{t-1} + \pi_5 \text{FBCF}_{t-1} + \varepsilon \dots \dots (2)$$

Le test s'effectue en deux étapes. La première étape consiste à déterminer le retard optimal à l'aide des critères d'information d'Akaike et de Schwarz en estimant l'équation (2). Dans la deuxième étape, on examine toutes les combinaisons possibles pour les retards de chaque variable afin de déterminer le modèle ARDL optimal puis on teste la cointégration. La méthode de cointégration suivant l'approche de Pesaran et al (2001) dans les modèles ARDL repose sur le test suivant:

$$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : \pi_i = 0 \quad \forall i = 1 \dots 5 \\ H_1 : \pi_i \neq 0 \quad \forall \text{ pour au 1 valeur de } i \end{array} \right.$$

c- Estimation

Le test de racine unitaire ADF montre que toutes les séries sont intégrées d'ordre 1 (Voir *annexe N°1*). Vu le nombre réduit des observations (42 observations dans notre cas), le

¹⁵ Cette approche a déjà été utilisée par Pesaran et al (2001) pour estimer l'équation de salaire au Royaume Unie, par Oskoe et Ng (2002) pour estimer la demande de monnaie à Hong Kong, Ouattara (2004) pour les déterminants de l'investissement privé au Sénégal, par Khan et Qayyum (2006) pour analyser les relations entre la finance, le commerce et la croissance au Pakistan et par Ghorban et Motallebi (2009) pour estimer la fonction d'exportation d'Iran.

nombre de retard optimal pour le modèle ARDL est de $p=1$. La deuxième étape consiste à déterminer le nombre de retard à imposer pour chaque variable en testant la cointégration. Le résultats obtenu est ARDL (1,0,1,1,0). La statistique du test de cointégration est $F=4.4742$ et les bornes au seuil de 5% dans la table de Pesaran et al (2001) sont (3,1946 ; 4,4465), ainsi, nous concluons qu'il y a une relation de long terme entre les variables (voir *annexe N°2*).

Les résultats d'estimations des modèles de court terme et de long terme sont présentés dans le tableau N°1. Le modèle est globalement significatif (La p-value du test de Fisher est de $0,000 < 5\%$). Par ailleurs, les réformes, l'ouverture commerciale, les institutions et la formation brute du capital fixe expliquent environ 74,86% des fluctuations à long terme et à court terme du PIB par habitant en Algérie. La force de rappel est négative et significative (à 1%) ; ce qui confirme l'existence d'une relation de terme.

Tableau N°1 : Estimation du modèle ARDL (1,0,1,1,0)

Observation : 42 après ajustement			
Variable	Coefficient	Std.Error	t-stat
Court terme : Variable indépendante DLOGPIBH			
DREF	-0.028	0.012	-2.290
DOUV	0.260	0.097	2.674
DINST	-0.038	0.020	-1.908
DLOGFBCF	0.705	0.111	6.336
ECM (-1)	-0.482	0.116	-4.154
Long terme : Variable indépendante LOGPIBH			
C	-3.637	0.743	-4.894
REF	-0.058	0.026	-2.219
OUV	-0.093	0.136	-0.686
INST	-0.079	0.044	-1.808
LOGFBCF	0.7214	0.061	11.724
R ²	0.748	AIC	80.402
R ² ajusté	0.696	SBC	73.452
DW	1.785	F-stat	20.249

Source : Calcul des auteurs à partir du logiciel Microfi 5

d- Interprétation

A long terme, les réformes et les institutions ont un impact négatif sur le développement économique, l'investissement a un impact positif, tandis que l'ouverture n'est pas significative.

L'impact positif de l'investissement a été observé par de nombreux auteurs (Barro (1991) et Levine et Renelt (1992)). Une hausse de 1% de l'investissement se traduit à long terme par une hausse importante de 72,14% du PIB par tête. En effet, depuis les années 2000, avec la hausse des prix du pétrole, l'Etat a privilégié l'investissement dans les infrastructures à travers les plans de relance économique et de soutien à la croissance (programme triennal (2001/2003) et deux plan quinquennaux (2005/2010, 2010/2014)).

La non significativité du degré d'ouverture apparaît curieux, au regard de la croyance répandue dans la littérature, où l'ouverture commerciale reflète les avantages de la mondialisation (Chang et al, 2009; Freund et Bolaky, 2008; Lee et al, 2004). Cependant, la spécificité des pays en développement, particulièrement l'Algérie pourrait fournir des éléments d'explication. En effet, la mesure du degré d'ouverture utilisée montre que sa hausse peut provenir de deux effets : l'effet importation ou l'effet exportation. Dans le cas de l'Algérie, la non significativité de l'ouverture commerciale s'explique par la structure des exportations. En effet, ces dernières sont constituées quasi-exclusivement des hydrocarbures dont les prix sont très volatiles.

L'effet négatif des institutions sur le développement économique, est un résultat lié aux pays en développement. En effet, l'effet des institutions devrait se traduire par une amélioration du PIB par tête (Acemoglu, Johnson et Robinson (2004), Kaufmann et al (2004)). Cependant, cette amélioration est conditionnée par la qualité de ces institutions, or nous avons observé dans le cas de l'Algérie que la qualité des institutions est assez faible (Voir *annexe N°3*).

Enfin, l'impact négatif des réformes économiques dans le cas algérien confirme les prédictions de (Barro, 1996 ; Clague et al, 1996 ; Rodrik et al, 2004), dans le sens où la mauvaise qualité des institutions ne permet pas aux réformes économiques de déboucher sur de bons résultats. Ceci est conforme aux résultats précédents relatifs aux institutions.

En outre l'échec des réformes notamment celles relatives au processus de privatisation s'explique par l'incohérence dans les choix de l'Etat en accentuant sa présence dans la sphère économique et en même temps promulguant des lois sur la privatisation (Mekideche, 2008). Une autre cause de l'échec des réformes tient au fait que les réformes ont concerné beaucoup plus le volet administratif (holding, fonds de participation, SGP) que le volet économique (Andreff, 2009). Enfin, la logique séquentielle réformes/ouverture n'a pas été respectée. Ce n'est qu'après avoir ouvert assez brutalement son économie que l'Algérie en vient à la mise à niveau de ses entreprises (Benabdellah, 2006).

Après l'analyse des résultats de long terme, il y a lieu d'examiner la dynamique du court terme. Les résultats de long terme, restent quasi-identiques à court terme, mais avec des impacts relativement moins importants, et l'ouverture qui est positive et significative.

L'élasticité de court terme du niveau du PIB par habitant par rapport à la formation brut du capital fixe vaut 0.705. A court terme, lorsque l'investissement augmente de 1% (avec un risque de 1% de se tromper), le niveau du PIB par tête augmente de 0,705 %. Autrement dit, l'augmentation d'un point (100 %) de l'investissement entraîne une augmentation de 70.5% % du niveau du PIB par habitant. Donc l'investissement exerce un effet positif et significatif sur le développement économique en Algérie.

S'agissant de la qualité des institutions, son augmentation diminuerait plutôt la croissance économique. En effet, l'élasticité de court terme du niveau du PIB par habitant par rapport aux institutions, est de -0,038. On déduit qu'avec un risque de 10 % de se tromper, l'augmentation d'un point sur la qualité des institutions, entraîne 3.8 % de perte sur le niveau de la croissance économique. A court terme, l'hypothèse selon laquelle la qualité des

institutions influence positivement la croissance économique est rejetée en Algérie, à cause de leur faible caractère. Augmentation des institutions veut dire une amplification de la faiblesse de celles-ci.

A court terme, la contribution des réformes à la croissance économique est négative et significative. A cet effet, l'augmentation à court terme des réformes réduirait significativement (au seuil de 1 %) le niveau de croissance du PIB par tête. L'hypothèse selon laquelle les réformes économiques admettent un effet positif et significatif sur la croissance économique n'est pas vérifiée en Algérie à court terme. L'explication qu'on peut avancer à cet égard, est que les résultats des réformes structurelles ne peuvent être escomptés sur le court terme.

Conclusion

Le modèle économétrique (ARDL) développé dans le cadre de cette étude a permis de mettre en évidence l'échec des réformes engagées depuis la fin des années 80. Les résultats obtenus ont montrés que la mauvaise qualité des institutions est à l'origine de l'échec des réformes entreprises pour remédier à la vulnérabilité structurelle de l'économie algérienne. En effet, après trois décennies de réformes, l'économie algérienne demeure toujours dépendante des hydrocarbures.

Compte tenu de l'importance de la bonne qualité des institutions dans la conduite des réformes et de ses effets positifs sur la croissance économique, le gouvernement algérien devrait d'abord entreprendre des réformes sérieuses au niveau de ses institutions afin de réussir les réformes économiques, réduire la fragilité structurelle de l'économie et connaître le chemin de croissance forte et durable.

Bibliographie

1. ACEMOGLU, Daron, JOHNSON, Simon et ROBINSON, James A, (2004), «*Institutions as the Fundamental Cause of Long-Run Growth* », CEPR Discussion Papers, C.E.P.R. Discussion Papers 4458, C.E.P.R. Discussion Papers;
2. ALESINA. Alberto et PEROTTI. Roberto, (1996), «*fiscal adjustments in OECD countries: composition and macroeconomic effects*», working paper 5730 national bureau of economic research Cambridge, August
3. Andreff W. [2009], « Réformes, libéralisation, privatisation en Algérie : point de vue d'un *outsider* en 1988-1994 », in *Confluences Méditerranée*, automne.
4. ANDREFF. W, (2007), « *Economie de la transition, la transformation des économies planifiées en économies de marché* », Edition Bréal, Paris, 2007 ;
5. BARRO. Robert J. (1996), «*Determinants of Economic Growth: A Cross-Country Empirical Study*», NBER Working Paper N°5698 Issued in August;
6. BENISSAD. H. [1994], *Algérie : Restructurations et réformes économiques (1979-1993)*, Alger, OPU.
7. CHOLAJ. H, (1998), « *La transformation systémique en Pologne. Esquisses théoriques* », Lublin ;

8. CHTOUROU. Nouri, (2004), « *Inefficiency institutionnelle et performance sociale dans Restauration du rôle de l'Etat dans le développement économique* », Ouvrage Collectif, Editions PUBLISUD, Paris ;
9. CLAGUE. Christopher, KEEFER. Philip, KNACK. Stephen and OLSON. Mancur, (1996). « *Property and contract Rights under Democracy and Dictatorship.*» The Journal of Economic Growth 1:2, 243-276 (June).
10. DOMANSKI. H et RYCHARD. A, « *Les éléments du nouvel ordre* », Warszawa, IFIS PAN, 1997
11. HADJADJ D., 2001. « Mirages des reformes économiques en Algérie », *Le Monde Diplomatique* (mars)
12. HALL. Robert E. et JONES. Charles I, (1999), « *Why Do Some Countries Produce So Much More Output per Worker than Others?* », The Quarterly Journal of Economics, Vol 114, N° 1, pp. 83-11;
13. HELLIWELL, John F. (1994). « *Empirical Linkages between Democracy and Economic Growth*». British Journal of Political Science, 42(2), pp225-248;
14. ISHAM. Jonathan, KAUFMANN. Daniel, et PRITCHETT. Lant H., (1997), « *Civil Liberties, Democracy, and the Performance of Government Projects* », the World Bank economic review, vol. 11, N°2, pp219 -42;
15. GWARTNEY. James, LAWSON .Robert, et HALL .Joshua (2013, « *2013 Economic Freedom Dataset, published in Economic Freedom of the World: 2013 Annual Report* », Fraser Institute ;
16. GRIER. Kevin B. et TULLOCK. Gordon, (1989), « an empirical analysis of cross-national economic growth, 1951-140' », Journal of Monetary Economics 24, pp259-276. North-Holland;
17. KAUFMANN. Daniel, KRAAY. Aart et MASTRUZZI. Massimo, (2004), « *Governance Matters III: Governance Indicators for 1996, 1998, 2000, and 2002*», World Bank Econ Rev, Vol 18, N°2, pp253-287;
18. KORMENDI. Roger C. et MEGUIRE, Philip G, (1985), « *Macroeconomic determinants of growth: Cross-country evidence* », Journal of Monetary Economics, Elsevier, Vol 16, N°2, pp 141-163, Septembre;
19. LAKSACI. Mohamed (2010), « *Gestion des ressources et stabilité financière en Algérie* », Octobre
20. PESARAN M. H., SHIN Y. et SMITH R. J. (2001) :« *Bounds testing approaches to the analysis of level relationships* », Journal of Applied Econometrics.
21. RODRICK, D. (1999), « *Institutions for High Quality Growth: What They Are and How They Affect Growth*», Paper prepared for the International Monetary Fund Conference on Second-Generation Reforms, Washington, D.C., 8-9 November
22. RODRIK. Dani, SUBRAMANIAN. Arvind et TREBBI. Francesco, (2002), « *Institutions Rule: The Primacy of Institutions over Geography and Integration in Economic Development*», NBER Working Paper N° 9305 Issued in November;
23. SCULLY. Gerald W. (1988), « *The Institutional Framework and Economic Development*», *Journal of Political Economy*, Vol 96, N° 3, pp. 652-662;
24. STIGLITZ. J, (1999), « *Whither reform? Ten years of transition* », annual bank conference on development economics, Washington D.C. Banque Mondiale;

« réformes et transformations économiques en Algérie. Economies and finances. Université Paris-Nord - Paris XIII, 2010 ;
25. WORLD BANK (2002), « *World Development Report 2002: Building Institutions for Markets* », Oxford University Press, Oxford.

Annexes

Annexe N°1

Null Hypothesis: D(LOGPIBH) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.030509	0.0002
Test critical values:		
1% level	-2.622585	
5% level	-1.949097	
10% level	-1.611824	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(OUV) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.872740	0.0000
Test critical values:		
1% level	-2.622585	
5% level	-1.949097	
10% level	-1.611824	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: INST has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.716473	0.0814
Test critical values:		
1% level	-2.621185	
5% level	-1.948886	
10% level	-1.611932	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(REF) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic		
Test critical values:		
1% level		
5% level		
10% level		

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.324555	0.0000
Test critical values:		
1% level	-2.622585	
5% level	-1.949097	
10% level	-1.611824	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(LOGFBCFC) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Fixed)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.258355	0.0017
Test critical values:		
1% level	-2.622585	
5% level	-1.949097	
10% level	-1.611824	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Source : Résultats obtenus à partir du logiciel Eviews 7

Annexe N°2

9/25/2015

6:52:21 PM

Autoregressive Distributed Lag Estimates

ARDL(1,0,1,1,0) selected based on Akaike Information Criterion

Dependent variable is logPIBH

42 observations used for estimation from 1971 to 2012

Regressor	Coefficient	Standard Error	T-Ratio[Prob]
log PIBH(-1)		.51735	.11617
4.4534[.000]			
REF	-.028001	.012	-
2.2905[.028]			
OUV	.26037	.097961	2.6579[.012]
OUV(-1)	-.30552	.10386	-2.9417[.006]

LOGFBCFC	.70533	.11131
6.3366[.000]		
LOGFBCFC(-1)	-.35711	.13372
2.6706[.012]		-
INST	-.038609	.020233
		-1.9082[.065]
INPT	-1.7556	.62080
		-2.8279[.008]

R-Squared	.98699	R-Bar-Squared
.98432		
S.E. of Regression	.032774	F-Stat. F(7,34)
368.5937[.000]		
Mean of Dependent Variable	3.2758	S.D. of Dependent Variable
		.26170
Residual Sum of Squares	.036521	Equation Log-likelihood
		88.4029
Akaike Info. Criterion	80.4029	Schwarz Bayesian Criterion
		73.4522
DW-statistic	1.7859	Durbin's h-statistic
1.0542[.292]		

Testing for existence of a level relationship among the variables in the ARDL model

F-statistic	95% Lower Bound	95% Upper Bound	90% Lower Bound	90% Upper Bound
4.4742	3.1946	4.4465	2.6454	3.7787

W-statistic	95% Lower Bound	95% Upper Bound	90% Lower Bound	90% Upper Bound
22.3711	15.9728	22.2325	13.2272	18.8937

*	*	*	*	
* A:Serial Correlation	*CHSQ(1) =	.89681[.344]*F(1,33)	=	.72001[.402]*
* B:Functional Form	*CHSQ(1) =	.18659[.666]*F(1,33)	=	.14726[.704]*
* C:Normality	*CHSQ(2) =	.35454[.838]*	Not applicable	*
* D:Heteroscedasticity	*CHSQ(1) =	.51041[.475]*F(1,40)	=	.49208[.487]*

Source : Résultats obtenus à partir du logiciel Microfit 5

9/25/2015

6:52:42 PM

Estimated Long Run Coefficients using the ARDL Approach

ARDL(1,0,1,1,0) selected based on Akaike Information Criterion

Dependent variable is PIBH

42 observations used for estimation from 1971 to 2012

Regressor	Coefficient	Standard Error	T-Ratio[Prob]
REF	-.058016	.026140	-2.2195[.033]
OUV	-.093548	.13633	-.68617[.497]
LOGFBCF	.72148	.061538	11.7242[.000]
INST	-.079994	.044225	-1.8088[.079]
INPT	-3.6374	.74325	-4.8940[.000]

9/25/2015

6:53:16 PM

Error Correction Representation for the Selected ARDL Model

ARDL(1,0,1,1,0) selected based on Akaike Information Criterion

Dependent variable is dPIBH

42 observations used for estimation from 1971 to 2012

Regressor	Coefficient	Standard Error	T-Ratio[Prob]
dREF	-.028001	.012225	-2.2905[.028]
dOUV	.26037	.097961	2.6579[.012]
dLOGFBCF	.70533	.11131	6.3366[.000]
dINST	-.038609	.020233	-1.9082[.064]
ecm(-1)	-.48265	.11617	-4.1547[.000]

List of additional temporary variables created:

$$d\text{PIBH} = \text{PIBH} - \text{PIBH}(-1)$$

$$d\text{REF} = \text{REF} - \text{REF}(-1)$$

$$d\text{OUV} = \text{OUV} - \text{OUV}(-1)$$

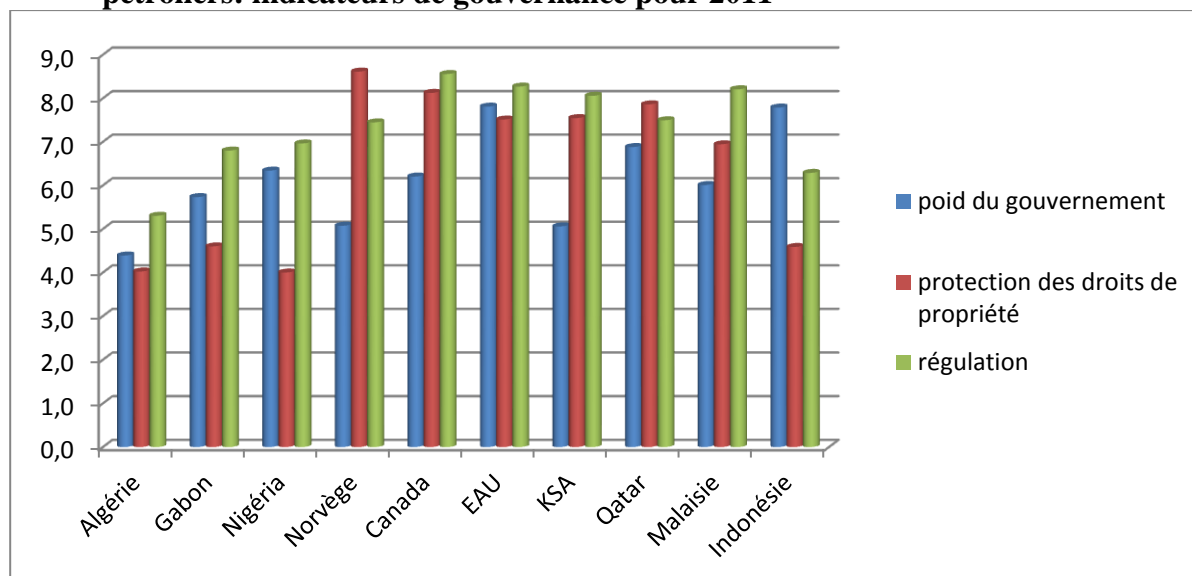
$$d\text{LOGFBCF} = \text{LOGFBCF} - \text{LOGFBCF}(-1)$$

$$d\text{INST} = \text{INST} - \text{INST}(-1)$$

$$\text{ecm} = \text{PIBH} + .058016 * \text{REF} + .093548 * \text{OUV} - .72148 * \text{LOGFBCF} + .079994 * \text{INST} + 3.6374 * \text{INPT}$$

Annexe N°3

1- La qualité institutionnelle en Algérie en comparaison avec d'autres pays pétroliers: indicateurs de gouvernance pour 2011



Source : Calcul des auteurs à partir de *Economic Freedom of The World 2013*

2- Tableau retraçant les notes de la qualité des institutions en Algérie

Année	poids du gouvernement	structure légale et protection des droits de propriété	Régulation	institution
1970	6.84	3.76	0	5.29964351
1971	6.91834443	3.54189038	0	5.2301174

Réformes et croissance économique : Quel rôle pour les institutions ?

1972	6.95553473	3.43517397	0	5.19535435
1973	6.95553473	3.38181577	0	5.16867525
1974	6.97412988	3.35513667	0	5.16463327
1975	6.99	3.33	0	5.1605913
1976	5.85750592	3.54720505	0	4.70235549
1977	5.28989637	3.6565788	0	4.47323758
1978	5.00609159	3.71126567	0	4.35867863
1979	4.86418921	3.7386091	0	4.30139915
1980	4.72	3.77	0	4.24411968
1981	4.13621749	3.64416313	0	3.89019031
1982	3.84318283	3.58326843	0	3.71322563
1983	3.6966655	3.55282108	0	3.62474329
1984	3.62340683	3.5375974	0	3.58050212
1985	3.55	3.52	0	3.53626095
1986	4.2840236	3.51228793	0	3.89815576
1987	4.65096132	3.50724503	0	4.07910317
1988	4.83443017	3.50472358	0	4.16957688
1989	4.9261646	3.50346286	0	4.21481373
1990	5.02	3.50	2.83	3.78314222
1991	5.86402787	3.51313806	2.80465328	4.0606064
1992	6.28709228	3.51860602	2.79231718	4.19933849
1993	6.49862449	3.52134	2.78614913	4.26870454
1994	6.6043906	3.52270699	2.7830651	4.30338756
1995	6.71	3.52	2.78	4.33807059
1996	6.17908957	2.95771374	3.11632792	4.08437708
1997	5.913556	2.67453362	3.28450135	3.95753032
1998	5.78078922	2.53294356	3.36858806	3.89410694
1999	5.71440583	2.46214853	3.41063141	3.86239526
2000	5.65	2.39	3.45	3.83068357
2001	5.42	2.39	4.11	3.97478348
2002	4.73	2.33	4.19	3.75184296
2003	4.26	2.33	4.48	3.68998054
2004	4.26	2.54	4.55	3.78259958
2005	4.84	3.48	4.66	4.32709492
2006	4.21	3.46	4.70	4.1246566
2007	4.06	3.14	5.23	4.14326215
2008	3.49	2.98	5.17	3.88133301
2009	3.54	3.14	5.27	3.98515008
2010	3.38	2.90	4.91	3.72791779

Réformes et croissance économique : Quel rôle pour les institutions ?

2011	2.62	2.63	5.04	3.42698054
2012	2.28	2.96	4.96	3.39679231

Source : *Economic Freedom of The World 2013*